

gen' Altitude

N°29

 PLATEAU
d'HAUTEVILLE
COMMUNE NOUVELLE

La Lettre d'Information
Municipale
janvier 2024



 MEILLEURS
VOEUX 2024

À LIRE :

Cérémonie 11 Novembre // p.3
Casino d'Hauteville // p.4
Chaufferie // p.6
Montagne de l'Ain // p.13
Activité sanitaire et sociale // p.17

Au fil des Conseils

MODIFICATION D'AMÉNAGEMENT DES FORÊTS COMMUNALES QUI SUBISSENT LES EFFETS DE LA CRISE SANITAIRE

A la demande de l'Office National des Forêts, afin d'adapter la gestion des forêts impactées par la crise sanitaire actuelle sur les épicéas et les sapins, l'aménagement forestier de la Commune pourra être modifié dans les conditions requises par l'arrêté régional cadre à compter du 1er janvier 2024.

Cet arrêté permet d'assurer une gestion plus optimale des forêts pour faire face au dépérissement : coupes reportées, coupes exceptionnelles.

Il est pris sur 5 ans et permettra le maintien d'une gestion durable et de pouvoir accéder aux aides publiques.

Ce nouvel arrêté concerne pour le moment la gestion des forêts de Cormaranche-en-Bugey, de Vaux Saint-Sulpice et des 3 hameaux de Thézillieu.

La forêt d'Hauteville étant concernée par

un arrêté de protection des biotopes, il est nécessaire d'obtenir l'accord de la DREAL et de la DRAAF pour la mise en place de ce même arrêté.

Pour la forêt d'Hostiaz, l'aménagement a été fait en 2019, les coupes sanitaires sont déjà prévues.

Ainsi le choix des essences pour la régénération à mettre en œuvre pourra être adapté et le rythme des coupes pourra être modifié.

LANCEMENT D'UN AUDIT POUR OPTIMISATION DES DÉPENSES DE TAXES FONCIÈRES

Dans un contexte de maîtrise des coûts, où dégager des ressources supplémentaires devient un enjeu stratégique majeur et une préoccupation de tous les instants, le Conseil Municipal a validé de confier à la société Juricia Conseil, spécialisée en conseil d'optimisation budgétaire, une mission consistant à optimiser et réduire les dépenses de taxes foncières au regard de la législation

fiscale, de la jurisprudence, pour les 5 années écoulées.

La mission repose sur le principe de rémunération aux résultats qui offre un cadre de partenariat équitable et sans prise de risque pour la Commune à hauteur de 35 % des économies perçues durant 24 mois.

Si aucun levier d'économie n'est détecté, aucune facturation ne sera établie.

A l'issue d'une rencontre, la société propose à la Commune une convention de 24 mois dont le périmètre d'expertise s'articule autour de l'optimisation de la taxe foncière acquittée par la Commune. Pour information en 2023, la Commune s'est acquittée de 167 903 € de taxes foncières tous budgets confondus.

Rappel : la Commune ne perçoit pas la totalité du produit de la taxe foncière celui-ci est réparti au sein du bloc communal (Communes, intercommunalité, syndicats)

SOUTIEN À L'ÉCOLE DU TURLURU POUR UN VOYAGE À PARIS DÉBUT 2024

Le Conseil Municipal a validé le soutien financier de la Commune au sou des écoles du Turluru qui a sollicité une aide communale pour participer au financement d'un voyage éducatif à PARIS en janvier 2024.

Le montant a été déterminé, sur la base d'une prise en charge communale à hauteur de 30 € par enfant, soit pour les 70 enfants concernés, une subvention s'élevant à 2 100 €.

UNIFORMITÉ D'ACCÈS AUX INFRASTRUCTURES ET AUX ACTIVITÉS SPORTIVES POUR TOUTES NOS ÉCOLES COMMUNALES

Le Conseil municipal a réaffirmé la volonté communale, suite à la fusion de Communes, de prendre en charge les transports pour que l'ensemble des élèves de Plateau d'Hauteville bénéficie des mêmes activités sportives.

Ainsi la pratique du ski alpin pour les élèves de l'ancienne Commune de

Thézillieu n'était pas possible, avec la fusion des Communes, ils ont ce privilège et c'est une chance.

Il en est de même pour l'accès aux gymnases et infrastructures sportives du complexe des Aberreaux pour les enfants des écoles de Comaranche en Bugey et de Thézillieu.

La Commune assure la prise en charge, historiquement dévolue aux sous des écoles, pour tous les transports dédiés à ces séquences sportives.

Le Conseil Municipal a décidé de retenir l'offre du transporteur local les Cars du Plateau pour les transports des enfants des écoles maternelle et primaire aux séances de ski de fond sur le site de La Praille, de ski alpin sur le site de Terre Ronde, vers la piscine et le gymnase pour les autres activités physiques, pour un montant global de 12 334€ TTC.

SOUTIEN AUX JO-ALPES FRANÇAISES 2030

Messieurs Laurent WAUQUIEZ et Renaud MUSELIER, respectivement Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur ont décidé de porter ensemble une

candidature commune pour accueillir les Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver en 2030 - ALPES FRANÇAISES 2030.

Le Conseil Municipal a délibéré favorablement pour soutenir cette candidature et adresser un courrier de soutien fort au retour des Jeux Olympiques d'hiver en France et dans notre Région.

En concurrence avec la Suisse et la Suède, la candidature Alpes Françaises 2030 semble s'être dégagée avant même le choix définitif et la Commune qui a vu naître Benoît Carrara, Simon DESTHIEUX, Christelle GROS, Roger PIRES qui tous ont participé aux JO d'hiver, tient à féliciter le comité de candidature des Alpes Françaises pour cette magnifique perspective des JO 2030.

LE CONSEIL MUNICIPAL SE PRONONCE FAVORABLEMENT POUR L'ACHAT DE CONCESSIONS MUNIES DE CAVEAUX.

Suite aux reprises de concessions, certains emplacements munis de caveaux deviennent disponibles dans nos cimetières, aussi la Commune informe de la possibilité de reprise de ces caveaux.

La pose d'un caveau neuf coûte 2 000€. La tarification a été élaborée en fonction de ce tarif. * Le Conseil Municipal a décidé de fixer un nouveau tarif pour l'achat des concessions munies d'un caveau (en l'état) dans tous les cimetières de Plateau d'Hauteville. A ce tarif, devra être rajouter le coût de la concession. Le tarif des concessions sans caveau reste inchangé.

Concession simple (2m2) en pleine terre ou en caveau :

Durée : 15 ans - Tarifs : 150 €

Durée : 30 ans - Tarifs : 300 €

Colombarium :

Durée : 15 ans - Tarifs : 500 €

Durée : 30 ans - Tarifs : 900 €

Porte de colombarium (nouvelle concession) : 130 €

Cavernes :

Durée : 15 ans - Tarifs : 300 €

Durée : 30 ans - Tarifs : 500 €

Tarifs des caveaux :

Caveau 1 place : 700 €

Caveau 2 places : 800 €

Caveau 3 places : 1100 €

Caveau 4 places : 1300 €

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

CANDIDATURE DES ALPES FRANÇAISES POUR LES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES D'HIVER 2030

Depuis juillet 2023, les régions Auvergne-Rhône-Alpes et Sud, fortes de leur expérience unique et de leur savoir-faire, portent une candidature commune pour organiser des Jeux d'hiver responsables et durables



Cérémonie du 11 Novembre

DE BELLES CÉRÉMONIES POUR COMMÉMORER LE 11 NOVEMBRE

Les cérémonies commémoratives du 11 Novembre 1918 ont été suivies par un large public.

Tout a commencé au monument aux morts de Lacoux dès 8h30 le matin, Marie TRAINI et Guy ZANI ont procédé au dépôt de gerbe, Robert RABELLE a donné lecture du message de Madame la Ministre des armées.

Longecombe ensuite : Dépôt de gerbe effectué par Mr ACQUIER, habitant du hameau, lecture du message par Mr Bernard ARGENTI.

A Thézillieu, la cérémonie était orchestrée par le Maire délégué, Jean Michel CYVOCT, dépôt de gerbe par Mr BALLET Président de la FNACA, un vin d'honneur a été servi par la Commune à la salle d'animation en conclusion de la cérémonie.

Le rendez-vous était ensuite donné à

Hauteville pour le traditionnel défilé depuis le parc du Pontet pour arriver au monument aux morts de Lones (place des Martyrs). Dépôt de gerbe par Nicole ROSIER et Gérard CHAPUIS Adjointes et lecture du message de Madame la Ministre par Stéphanie PERNOD-BEAUDON 1ère adjointe.

Au Monument de Bellevue ensuite : Dépôt de Gerbe par Solange DOMINGUEZ et Jean-Michel CYVOCT.

Au Monument de 1914-1918 de la Place CHARVET : Dépôt de gerbes par Alain MASSIRONI, Stéphanie Pernod-BEAUDON et Karine LIEVIN.

Lecture du message ministériel par le Maire puis vin d'honneur offert par la Commune à la salle des fêtes d'Hauteville.

Pour conclure Jacques DRHOVIN, Maire délégué de Cormaranche en Bugey a dirigé la cérémonie devant le monument aux morts, où Messieurs Claude VERDEL

et Michel DARGAUD ont procédé à l'appel aux morts. Dépôt de gerbe par Karine LIEVIN et Elina JULIEN du Conseil des Jeunes.

La Commune tient à remercier vivement les anciens combattants et portedrapeaux, les militaires du 68^{ème} RAA de la Valbonne, les sapeurs-pompiers sous le commandement du Lieutenant THUOT, les gendarmes de la brigade commandée par le Major LEVEQUE.

Merci à Pascale BELMONT pour l'exécution des sonneries sur tout le parcours, à Didier BOURGEGIS d'avoir orchestré à la sono toutes les cérémonies, à la chorale Ain'termède, aux jeunes du Conseil Municipal, aux enseignants et aux élèves des écoles et du collège, aux représentants des associations locales et à la population, toutes et tous ont donné un bel éclat à ces temps de commémoration.





Casino d'Hauteville-Lompnes

LE RAPPORT DE DÉLÉGATION DU CASINO POUR L'EXERCICE 2022 PRÉSENTÉ AU CONSEIL MUNICIPAL.

Le rapport d'activité du Casino de jeux de Plateau d'Hauteville pour la période du 1er Novembre 2021 au 31 octobre 2022 a été présenté au Conseil Municipal de novembre.

Suite aux épisodes COVID, le Casino connaît une belle évolution de sa fréquentation. La tendance actuelle est plutôt bonne avec une évolution du panier moyen et une augmentation du chiffre d'affaire des jeux de tables électroniques.

Pour mémoire : 2019-2020 = 48 158 Entrées

2020-2021 = 16 163 Entrées

2021-2022 = 38 547 Entrées

Le Casino c'est également un effectif stable de 29 salariés.

Le Restaurant « Le Lodge » n'a pas retrouvé son niveau de chiffre d'affaire de 2019 (-40%)

Il subit les problèmes de ressources humaines et de recrutement de la profession.

L'ouverture d'une terrasse estivale est un début et ce restaurant devra faire l'objet d'améliorations souhaitées par tous. La création d'ouvertures permettant une entrée indépendante et un apport de luminosité devrait être prochainement envisagés.

Pour ce premier bilan du nouveau contrat

de Délégation de Service Public, la part de prélèvement communale est en hausse à 203 355€ dont 17 359€ de participation à l'animation locale et 15 430€ de retours sur les jeux en ligne.

A noter également l'intervention du Casino à titre de sponsoring ou partenariat à 25 reprises en 2022 au bénéfice d'associations ou événements du territoire.

Le Directeur du Casino, Monsieur André LHOMME constate une augmentation de la fréquentation sur l'exercice en cours (2023) d'environ 12%, de 10% du Produit brut des jeux accompagnés d'un retour de l'activité restauration au niveau de 2019.

Centre d'Incendie et de Secours

SAINTE BARBE 2023 DU CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS DE PLATEAU D'HAUTEVILLE SOUS LA DIRECTION DU LIEUTENANT THUOT.

Dotation de nouveaux matériels pour Le GRIMP

Rassemblés autour de leur nouveau chef de centre, le Lieutenant Christophe THUOT, nos pompiers du Centre d'Incendie et de Secours de Plateau d'Hauteville ont fêté leur Sainte Patronne.

- Nombre d'interventions annuelles stabilisées notamment par la mise en place par l'ARS de gardes d'ambulances privées qui déchargent nos sapeurs-pompiers d'interventions dédiées aux transports de personnes vers les centres hospitaliers et qui impactent leurs délais d'intervention et leur disponibilité pour le territoire.

- Fermeture de certains créneaux sur les services d'urgences de Belley par défaut de médecins urgentistes disponibles,

notamment, sont au cœur des préoccupations du SDIS de l'AIN.

Le Conseil Départemental de l'AIN maintient son plan d'investissement pour le SDIS à hauteur de 6 m€/An, pour l'habillement, le remplacement des matériels et la mise à niveau des casernes.

Nos sapeurs-pompiers locaux très impliqués dans le secours en milieu périlleux au sein du GRIMP viennent d'être dotés de deux nouveaux matériels en un.

Un camion regroupant tout le matériel indispensable à ce type d'intervention en milieu périlleux et pouvant transporter un quad chenillable pour les accès difficiles y compris en conditions hivernales.

La section Jeunes Sapeurs-Pompiers de Plateau d'Hauteville est forte de 25 jeunes qui ont choisi ce bel engagement au sein du monde du secours.





Prise de commandement du Major Lévêque

PRISE DE COMMANDEMENT DU MAJOR LÉVÊQUE SUR LE SITE DE LA FUTURE GENDARMERIE : TOUT UN SYMBOLE !

Le 17 Octobre dernier le Major LEVEQUE a officiellement pris ses fonctions à la tête de la brigade territoriale autonome d'Hauteville. Il sera secondé par L'Adjudant-chef CARDONA.

C'est le commandant DIDIER, Commandant de la compagnie de BELLEY qui orchestrait cette prise de

commandement.

Le Major LEVEQUE dirige désormais la brigade qui regroupe les Communes de Prémillieu, Plateau d'Hauteville, Champdor-Corcelles, Corlier, Aranc, Izenave, Vieu-d'Izenave, Outriaz, Lantenay, Condamine, Chevillard, Haut-Valromey et Ruffieu.

Originaire du Jura voisin et passé par Belley, il sera le patron des 11 gendarmes de Plateau d'Hauteville qui devraient s'installer dans la nouvelle caserne et dans leurs nouveaux logements fin 2025.



Nouvelle gendarmerie

L'AVIS DE MARCHÉ POUR LA CONSTRUCTION DE LA GENDARMERIE EST PARU SUR LA PLATEFORME MARCHÉS DE LA VOIX DE L'AIN LE VENDREDI 23 DÉCEMBRE 2023

Date et heure limites de remise des plis = 26 Janvier à 12h00

Période de préparation = 1 mois

Délai d'exécution des travaux = 18 mois

Lot 1 – TERRASSEMENT -VRD – ESPACES VERTS

Lot 2 – MACONNERIE-GROS OEUVRE

Lot 3 – CHARPENTE BOIS – COUVERTURE TUILES - ZINGUERIE

Lot 4 – ETANCHEITE

Lot 5 – MENUISERIES EXTERIEURES PVC - OCCULTATION

Lot 6 – MENUISERIES EXTERIEURES ALU – OCCULTATIONS

Lot 7 - METALLERIE - SERRURERIE

Lot 8 – ECHAFAUDAGE – REVETEMENT DE FACADE

Lot 9 – ISOLATION – PLATRERIE – PEINTURE - PLAFONDS

SUSPENDUS

Lot 10 - MENUISERIES INTERIEURES BOIS

Lot 11 - CARRELAGE – FAIENCES

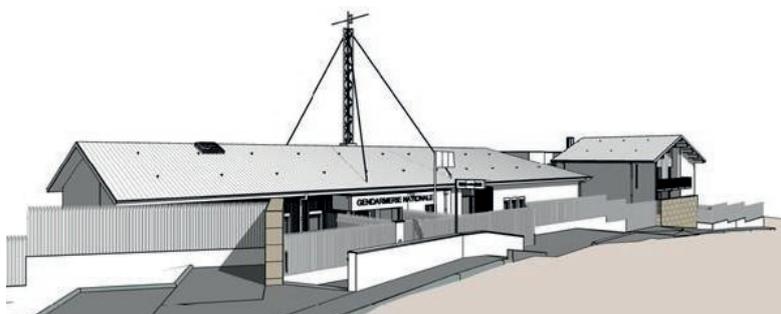
Lot 12 - SOLS SOUPLES

Lot 13 - PLOMBERIE – SANITAIRES – CHAUFFAGE – VENTILATION

Lot 14 - ELECTRICITE – COURANTS FAIBLES

Lot 15 – ASCENSEUR

Le planning projet prévoit une notification des marchés au 15 mars pour un début des travaux en avril



Chaufferie Biomasse (Hauteville et Cormaranche)

HAUT BUGEY ENERGIE ACCÉLÈRE LE RYTHME DE SES INVESTISSEMENTS !
LE DÉLÉGATAIRE MISE SUR L'INNOVATION POUR RÉDUIRE LES COÛTS DE LA CHALEUR LIVRÉE À L'USAGER.

Bilan de l'exercice 2022

	Hauteville	Cormaranche
Chiffre d'affaire total (R1 + R2)	1 423 273,00 €	87 796,00 €
Livraison - quantité en MWh/an	8 247	399
R1 (€/MWh)	130,61 €	82,11 €
sous total R1 chaleur livrée	1 077 161,00 €	32 764,03 €
Puissance souscrite par les abonnés en kW	7 426	618
sous total R2 abonnement	346 112,00 €	55 032,04 €
autres produits		
droits de raccordement	28 366,00 €	
total des produits d'exploitation	1 451 639,00 €	87 796,07 €
Charges P1 - Approvisionnements	876 367,19 €	38 661,38 €
achat de gaz naturel	441 308,04 €	
achat de fioul	18 518,90 €	
achat biomasse (plaquettes)	435 059,15 €	

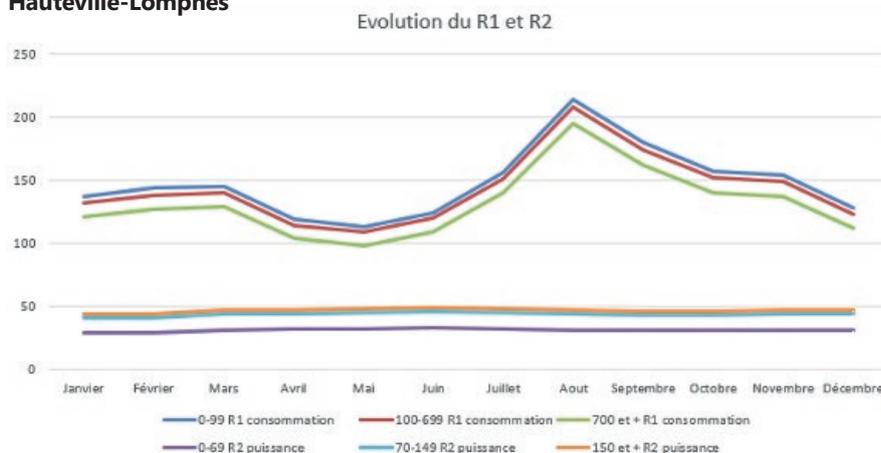
Evolution du prix de l'énergie

L'année 2022 aura été marquée par une très forte volatilité et variation des prix de l'énergie qui faisait suite à une première évolution constatée en 2021.

Un avenant n°2 a été signé en 2022 pour adapter la formule de révision, ce qui a donné lieu à une diminution de la valeur du R1 d'environ 20%.

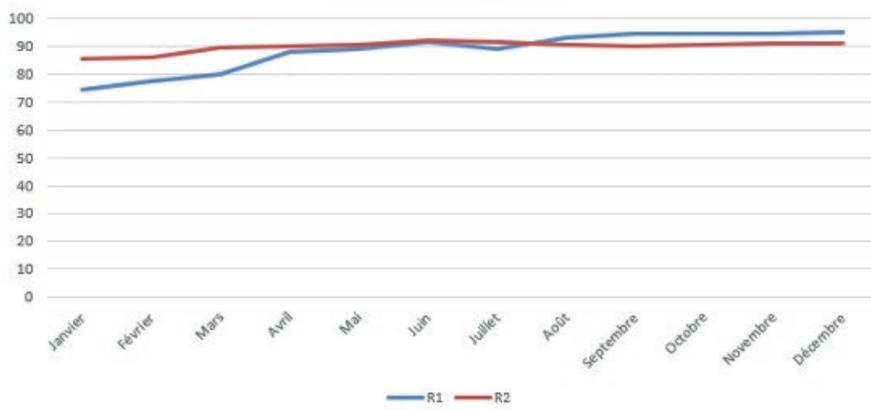
A noter que le coût des achats de gaz pour la chaudière d'Hauteville est équivalent au coût d'achat de plaquettes en 2022 alors que les plaquettes ont fourni 86% de la production de chaleur sur la chaufferie d'Hauteville.

Hauteville-Lompnes



Cormaranche-en-Bugey

Evolution du R1 et R2



Travaux neufs engagés par Haut Bugey Energie en 2022

-Investissement et mise en place du ballon accumulateur thermique initialement prévu en 2024, pour un montant de 173 000€

-Déplacement de la chaudière gaz pour un montant de 566 000€ pour libérer l'espace nécessaire pour accueillir en 2023 le filtre à manche et le récupérateur d'Énergie sur les fumées.



Travaux neufs engagés par Haut Bugey Energie en 2023

Remise à niveau des sous-stations afin de limiter pertes réseau et optimiser les besoins pour : le Centre Social, l'Hôtel "Le Hauteville", la Mairie, la Poste, le Cinéma.

Remplacement de la chaudière biomasse par une chaudière neuve de marque COMPTE-R comme la précédente, équipée d'un filtre à manche récupérateur de chaleur : cette phase intègre la mise en œuvre d'une nouvelle chaudière eau chaude (régime minimum 100/80°C) fonctionnant au bois, d'une puissance unitaire de 3,5 MW avec système de filtration des fumées associées intégrant un économiseur permettant de préchauffer l'eau de la chaudière. Le rendement de production sera ainsi amélioré.

Coût de l'investissement = 1 700 000€

Haut Bugey Energie aura anticipé ses investissements et investi plus de 2 500 000€ en deux ans (2022-2023) sur la chaufferie biomasse d'Hauteville avec pour objectif d'optimiser le fonctionnement, de réduire les coûts de production, de limiter les rejets, et de réduire l'utilisation de l'énergie gaz aux seules séquences de maintenance de la chaudière bois.

Les travaux de remplacement de la chaudière bois et l'installation du nouveau matériel de filtration et de récupération ont débuté en septembre.

La mise en chauffe de la nouvelle chaudière début décembre pour trouver sa vitesse de croisière en fin d'année 2023.

Grâce aux projets et actions engagés par la commune et soutenus par les équipes de HBE, nous pouvons nous satisfaire de voir la concrétisation de plusieurs raccordements

- ORSAC + extension (EAM d'ORCET) : Raccordement physique réalisé en mai 2023
- Futur office du tourisme pour 2024.
- Future gendarmerie en cours d'étude pour 2025.

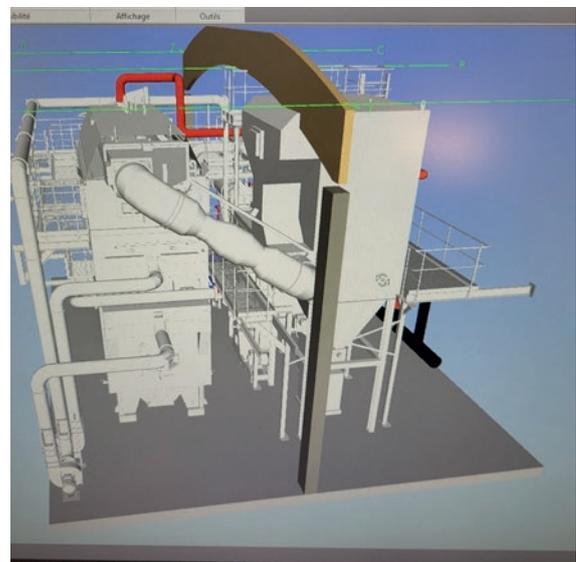
ETUDE D'UNE PRODUCTION ADDITIONNELLE EN SOLAIRE THERMIQUE POUR 2024

En 2024, les équipes HBE en collaboration avec la Commune vont travailler sur un projet de production solaire thermique.

La mise en place d'un champ solaire thermique sur le réseau d'Hauteville permettra de diversifier l'approvisionnement énergétique et d'utiliser une énergie renouvelable supplémentaire sur le réseau de chaleur.

De plus, cela permettra également aux usagers finaux d'obtenir un prix de la chaleur stable dans le temps. En effet, la ressource solaire étant gratuite et illimitée, le champ solaire fonctionnera sans aucun achat de combustible (hors électricité pour les pompes) et ne dépendra donc pas des variations d'indices des combustibles fossiles.

Ce champ solaire sera équipé de capteurs grande surface de série GK fabriqué par Green OneTech leader dans les capteurs solaires thermiques. La surface brute d'un capteur est de 13,17 m².





Déchets et compostage

LE 12 DÉCEMBRE AU SOIR, LE SERVICE DÉCHETS DE HAUT BUGEY AGGLOMÉRATION A ORGANISÉ UNE RÉUNION PUBLIQUE SUR LES BIODECHETS ET LE COMPOSTAGE.

De nombreuses informations données notamment sur :

-La loi n° 2020-105 du 10/02/2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (AGEC) : interdiction des plastiques à usage unique, fin de la vaisselle jetable dans la restauration, suppression des emballages plastiques autour des fruits légumes, généralisation du tri à la source des biodéchets.

-Le compostage est une pratique ancienne et naturelle. C'est la décomposition de la matière organique par l'action de l'air, des animaux et microorganismes du sol pour transformer en un substrat proche de l'humus : le composte.

-3 raisons pour composter : économique (réduction des déchets), environnementale (diminution du transport et traitement = moins de pollution), agronomique (obtention d'un engrais naturel, gratuit et bon pour le sol, les plantes).

-L'emplacement du composteur : il doit être ombragé, abrité du vent, accessible à toutes saisons, à même la terre

-Les déchets compostables sont :

> **les déchets ménagers** comme les épluchures fruits, légumes, coquilles d'œufs, marc de café, sachets de thé, restes de repas,

excréments animaux herbivores, carton non imprimé, boîtes à œufs...

> **les déchets du jardin** comme l'herbe, feuilles mortes, tailles broyées, fleurs fanées

- Deux règles d'or : mélanger, aérer, recouvrir à chaque apport et diversifier les apports

Une cinquantaine de personnes présentes a pu échanger avec les représentants de HBA (dont Mr Laurent COMTET, Maire de Béard-Géovreissiat et 13ème Vice-Président Gestion et valorisation des déchets) et les maîtres composteurs.

Les personnes intéressées peuvent acquérir un composteur domestique auprès des services de Haut Bugey Agglomération sur le site internet :

www.hautbugey-agglomeration.fr

Trois modèles sont proposés :

> **le composteur plastique de 350 litres : 10€**

> **le composteur plastique de 650 litres : 15€**

> **le composteur bois de 600 litres : 30€**

Domaine de la Praille

UNE NOUVELLE DAMEUSE POUR LE DOMAINE NORDIQUE DE LA PRAILLE

Haut Bugey Agglomération, gestionnaire du Domaine Nordique de la PRAILLE dans le cadre de sa compétence sur la station de Plateau d'Hauteville, le tourisme et les sports de pleine nature, a réalisé cet automne un investissement important avec le renouvellement de l'engin de damage des pistes de ski nordique.

Les élus communautaires représentant les Communes de HBA se sont prononcés à l'unanimité pour l'acquisition d'une dameuse de marque. PRINOTH modèle HUSKY pour un montant de 236 000€. La nouvelle machine déjà testée sur

les premières chutes de neige début décembre donne entière satisfaction. L'option chenille caoutchouc a été retenue pour permettre le damage et traçage en faible enneigement. Ce nouveau modèle, un peu plus puissant et plus performant permettra une économie conséquente sur le temps de damage, la consommation en carburant étant elle aussi fortement réduite. Ce bel outil doit permettre de maintenir la bonne réputation du damage et de l'entretien des pistes du domaine de la Praille pour le plus grand bonheur de nos fidèles clients et des touristes.



Meublés de Tourisme et Chambres d'Hôtes

DEFINITION DES MEUBLES DE TOURISME

Les meublés de tourisme sont des villas, appartements ou studios meublés, à l'usage exclusif du locataire, offerts à la location à une clientèle de passage qui n'y élit pas domicile et qui y effectue un séjour caractérisé par une location à la journée, à la semaine ou au mois (article L. 324-1-1 du Code du tourisme).

DEFINITION DES CHAMBRES D'HÔTES

Proposer une chambre d'hôtes implique d'accueillir le client, de lui louer une chambre meublée ayant accès à une salle d'eau et à un WC, et de lui fournir le petit déjeuner. C'est une activité professionnelle de nature commerciale ou agricole. Elle peut être exercée toute l'année ou à la saison. Elle doit se limiter à 5 chambres et à 15 clients simultanément. Le

loueur doit au préalable se déclarer en mairie, s'immatriculer et s'affilier à la Sécurité Sociale.

LA DECLARATION MEUBLES DE TOURISME

L'obligation de déclaration en mairie.

Article L324 – 1-1 II du code du tourisme

Toute personne qui offre à la location un meublé de tourisme, que celui-ci soit classé ou non au sens du présent code, doit en avoir préalablement fait la déclaration auprès du maire de la commune où est situé le meublé.

Article L324-4 du code du tourisme

Toute personne qui offre à la location une ou plusieurs chambres d'hôtes doit en avoir préalablement fait la déclaration auprès du maire de la commune du lieu de l'habitation concernée.

Exception : si le meublé constitue la



Vous exploitez un meublé de tourisme ou une chambre d'hôtes ?

DÉCLAREZ VOTRE ACTIVITÉ en ligne



declaloc.fr

Déclaration cerfa meublé de tourisme ou chambre d'hôtes depuis chez vous en 5 minutes

Service en ligne officiel de votre mairie

résidence principale du loueur. En cas d'absence de déclaration : amende de troisième classe. (article R.324-1-2 du code de tourisme)

DECLALOC : UN OUTIL SIMPLE ET GRATUIT

Avantages pour les déclarants :

- > Service simple et efficace
- > Accessible 24/24
- > Plus besoin de se déplacer en mairie
- > Plus rapide car automatique



Camping les 12 Cols et Boost-Center



IMPLANTATION DE CHALETS

L'implantation de chalets (habitations légères de loisirs) se poursuit sur le camping des douze cols de Plateau d'Hauteville.

Après les 6 premières implantations concrétisées cet été, 6 nouveaux ont été réalisés en cette fin d'année.

Les gîtes en bois ont également été démolis pour laisser place à de nouveaux emplacements et à une aire de jeux.

Vétustes et très énergivores, ces gîtes

des années 1980 auraient nécessité un investissement trop important pour leur remise à niveau.

Cette nouvelle offre d'hôtellerie de plein air sera gérée pour moitié par le camping et pour moitié par Boost Center et viendra conforter les capacités d'hébergement du Centre européen de stages sport santé situé en toute proximité sur le complexe sportif.

Montant total du Programme porté par Haut Bugey Agglomération : 994 242€ HT.

Entreprendre à Plateau d'Hauteville

**L'ASSOCIATION FRANCE ACTIVE
AIN-INITIATIVE BRESSE
HAUT-BUGEY A TENU SON 1ER
COMITÉ LOCAL D'ENGAGEMENT
À CORMARANCHE-EN-BUGEY
LE MERCREDI 29 NOVEMBRE.**

Jacques DRHOVIN, Maire délégué de Cormaranche, était présent aux côtés des bénévoles de l'association.

Il a introduit le comité en soulignant l'attachement du territoire à l'entrepreneuriat et l'importance du soutien à la création-reprise d'activités locales. M. Richard DEVOY, Président de l'association, était également présent pour ce

premier comité et a rappelé la volonté de l'association d'agir au plus près des territoires. Le comité a ensuite reçu les porteurs d'un projet de reprise d'entreprise et s'est prononcé favorablement sur leur demande de soutien financier. Depuis le début l'année 2023, c'est le troisième projet d'entreprise soutenu par France Active Ain – Initiative Bresse Haut-Bugey à Plateau d'Hauteville avec l'octroi de prêts d'honneur à taux zéro et de garanties bancaires professionnelles.

France Active Ain – Initiative Bresse Haut-Bugey est une association de



finance solidaire qui soutient un entrepreneuriat local et engagé en octroyant des prêts personnels à taux zéro et des garanties bancaires aux porteurs de projets.

Vous avez un projet de création-reprise d'entreprise à Plateau d'Hauteville ? Vous pouvez contacter M. Franklin WITHAM, responsable Haut-Bugey de l'association à l'adresse suivante :

f.witham@faa-ibhb.com
ou au 06 15 50 43 86

Nouvelle chocolaterie

**GUIMAUVE ET CHOCOLAT EST OUVERT
DEPUIS LE 6 DÉCEMBRE 2023**

Venez découvrir la nouvelle chocolaterie de M.GOUPY au 691 rue des fontanettes à Hauteville.

Vente de pâtes de fruits, guimauves à l'ancienne, amandes et noisettes enrobés, mendiants, chocolats en morceaux pour ravir vos papilles.

06 58 39 59 70



Faustine Besançon

**ELUE 2ÈME DAUPHINE LORS
DE L'ÉLECTION MISS TEEN
PETITE UNIVERSE
RHÔNE-ALPES 2023
LE 28 OCTOBRE.**

Le Comité miss petite universse a été créé en France, il y a 3 ans.

Auparavant c'est au Mexique qu'il a vu le jour, proposant aux jeunes femmes de 14 à 28 ans et mesurant moins d'1.70m de devenir reine de beauté.

Le 28 octobre 2023, a eu lieu à Loire sur Rhône l'élection de miss petite universse Rhône-Alpes 2023.

Faustine BESANÇON, habitante de Nantuy, s'est vu remettre le titre de 2ème Dauphine.

Son aventure se poursuit sur toute l'année aux côtés de la Miss et ses 4 Dauphines où elles se rendent régulièrement sur des événements divers comme salon de la beauté, animation de galeries marchandes, marchés de Noël...



Marché de Noël

**MARCHE DE NOËL DU
PLATEAU D'HAUTEVILLE**

L'Association Artisanat Commerce et Développement du Plateau d'Hauteville souhaite remercier :

- > Les exposants d'avoir choisi le marché de Noël du Plateau d'Hauteville cette année et d'avoir participé à la réussite de cet événement;
- > Les 1745 visiteurs d'être venus célébrer la magie de Noël.
- > La chorale Ain'termède Chorale d'avoir contribué à cette magie grâce à leur concert.
- > Le Père-Noël pour sa visite qui a enchanté les petits et les grands.
- > Tous les bénévoles, adhérents ou non, qui ont permis par leur moyens matériels et humains, de faire évoluer encore ce magnifique marché de Noël.

**Rendez-vous le dimanche
1^{er} décembre 2024 pour la prochaine
édition !**



Cross-Cani'ain

L'ASSOCIATION CROSS-CAN 'AIN A ORGANISÉ SA PREMIÈRE MANIFESTATION SUR LE SITE DE LA PRAILLE.

Le club dont le siège est à Châtillon sur Chalaronne a organisé sur le site de La Praille sa première épreuve de cani cross.

Ce fut une belle découverte pour le public des quatre disciplines proposées : Cani-rando/Cani-Trott/Cani-cross/Cani-vtt

Les participants de tous âges, une bonne centaine sur deux jours, ont unanimement apprécié la configuration du site très adapté à ce genre de pratiques.

A noter la présence d'une ancienne championne du monde de cani-+vtt : Anne FULLERINGER.

Tous étaient hébergés sur le plateau d'Hauteville et la neige avait pris l'initiative de saupoudrer le site pour que la carte postale soit plus belle.

Une première qui en appelle d'autres et des disciplines cani qui constituent des propositions d'activités diversifiantes.

Ski au Collège



LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL VOTE UNE SUBVENTION D'ÉQUIPEMENT POUR LE PARC DE SKIS DU COLLÈGE PAUL SIXDENIER.

Lors de sa session du 11 Décembre 2023, le Conseil Départemental de l'AIN a validé une subvention d'équipement pour la mise aux normes et l'investissement des skis détenus par le collège Paul Sixdenier. Le montant de la subvention voté est de 21 000€ pour un montant d'investissement de 28 755€. L'investissement comprend

la mise aux normes d'une partie des skis existants et l'investissement dans des nouveaux skis de skating. Rappelons que l'ensemble des collégiens de Plateau d'Hauteville pratique le ski nordique dans le cadre des cours dispensés par les professeurs d'EPS, tout comme les élèves de nos écoles primaires.

Club Boxe Muay Thai

ENCORE DES TITRES



Résultat championnat Auvergne Rhône Alpes 28 octobre :

Léo LECLEcq remporte le titre en (-67kg) et se qualifie pour les championnats de France à Paris 2024.

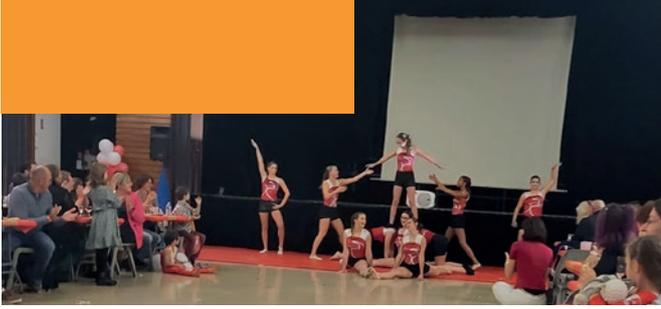
Les 11 et 12 novembre Championnat Régional MUAY THAI EDUCATIF : 3 Titres :

En poussins (-37kg) Camille PERRIER MICHON
Vétérans (89kg) Janick ROBERT
En minimes Filles (-46Kg) Louise DOLE

Lou DEFAY et Cyprien PERRIER se classent 2ème dans leurs catégories respectives.

Margaux DUPUIS termine 3ème en benjamines (-38kg)
LE CLUB remporte 6 médailles sur 7 et qualifie 4 compétiteurs pour les championnats de France.

Prochain rendez-vous : championnat régionaux de KICK LIGHT fin janvier L'Isle-D'Abeau (Isère)



ESHL Gym

60 ANS DE L'ESHL GYM

Le club de gym local fondé en 1964 par Roger BONTEMPS a fêté ses 60 ans le 14 octobre dernier à la salle des fêtes d'Hauteville.

La Présidente Julie FERREZ entourée de son staff et d'une équipe renouvelée a redynamisé ce club historique de la Commune, pour en porter le nombre de licenciés à 200 en cette année anniversaire.

Ces 60 ans de vie sportive intense ont

été retracés méticuleusement par Julie FERREZ, au cours d'une soirée festive où se sont succédées les démonstrations des jeunes gymnastes de l'ESHL.

Cette rétrospective a permis de mettre en évidence tout le travail de bâtisseur du regretté Roger BONTEMPS, bien repris par sa fille Valérie.

Jean-Marc BERREZ qui fut champion de France, Céline LYAUDET membre de l'équipe nationale, ou Chloé GHERARDI

étaient présents et les nombreux titres et succès remportés par le club ont été remis à l'honneur.

Reflet du travail formateur effectué dans ce club et poursuivi aujourd'hui par le salarié du club, le jeune Benjamin a redonné goût à la préparation et à la compétition aux jeunes pousses de l'ESHL Gym.

Une très belle soirée, Merci à Julie FERREZ et son équipe pour ce très beau moment.

Gôûter de Noël du COP

C'EST AVEC UNE IMMENSE JOIE QUE FABIEN WOLFS A PRIS LA PAROLE SAMEDI 16 DÉCEMBRE POUR CÉLÉBRER CE MOMENT SPÉCIAL, LE GÔÛTER DE NOËL.

Environ 120 enfants, parents et joueurs de l'équipe sénior étaient présents.

« Aujourd'hui, nous ne faisons pas que partager des friandises et offrir des cadeaux aux enfants, mais nous célébrons aussi tous les membres actifs de ce club.

Je tiens à exprimer ma gratitude envers chaque éducateur, accompagnateur, parent et toutes les personnes dévouées qui contribuent à faire de notre club un lieu de convivialité pour nos jeunes de toutes les catégories, des U7 aux U15.

Être bénévole n'est pas simplement un engagement, c'est un véritable investissement en temps, en énergie

et en passion. Aujourd'hui, nous voulons prendre un moment pour reconnaître et remercier chacun d'entre vous pour votre dévouement incessant. Être un éducateur, un accompagnateur ou un parent impliqué est un travail à plein temps, et c'est grâce à vous tous que nos jeunes joueurs peuvent s'épanouir sur et en dehors du terrain.

En regardant autour de nous, je suis rempli de fierté de faire partie de ce club et d'être le représentant de ces catégories jeunes. Ensemble, nous formons une équipe unie, prête à surmonter les défis et à célébrer les



victoires, petites et grandes.

Aujourd'hui, en cette période festive, prenons le temps de savourer ces moments de camaraderie et de réjouissances. Merci à chacun d'entre vous pour votre engagement continu.

Joyeux Noël à tous, et que cette période festive soit remplie de bonheur, de réussites et de moments inoubliables pour chacun d'entre nous. »

Discours de Fabien Wolfs, responsable de la Commission Jeunes.

Montagne de l'Ain



LE DEPARTEMENT ET AIN TOURISME PORTENT LE PROJET « ESPACE VTT MONTAGNE DE L'AIN LA FORESTIERE ».

Projet d'un domaine unique diversifiant qui concerne tous les sites et stations de la Montagne de l'AIN.

100 parcours/1 000 km

Objectifs :

- 1-Fédérer les acteurs publics et privés
- 2-Structurer l'offre (parcours officiels inscrits au PDIPR et répondant aux référentiels Fédération Française de Cyclisme)
- 3-Créer une identité VTT et promouvoir l'offre (mise en valeur des points d'intérêts touristiques)
- 4-Accueillir et développer une économie touristique autour du VTT.
- 5-Permettre une accessibilité aux pratiques handisports.

Planning de la mise en œuvre de l'« Espace VTT Montagne de l'Ain La Forestière »

2023 : ont été réalisés, l'audit des parcours et la signature de la convention avec la FFC le 21 Décembre à NANTUA

2024 :

-Balisage terrain, lancement portail internet, stratégie de communication, ensemble des parcours disponibles sur l'application AIN Outdoor

-Accueil des assises nationales VTT- GRAVEL de la FFC

2025 :

Installation des panoramiques et panneaux de départ sur les sites avec identité graphique.

LE COMITÉ DE PILOTAGE DE LA STRATÉGIE POUR LA MONTAGNE DE L'AIN AVEC LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL RÉUNI À BOOST-CENTER.

Le 30 Novembre le Président du Conseil Départemental Jean DEGUERRY, AIN tourisme, le Maire de Plateau d'Hauteville, Conseiller Délégué à la stratégie Montagne de l'AIN, Philippe EMIN accueillait Madame Hélène de KERGARIOU, Commissaire à l'aménagement du Massif du Jura, ainsi que les représentants de tous les sites et stations de la montagne de l'Ain pour un comité de pilotage.

Après un tour de table sur le bilan estival très positif malgré un début d'été capricieux, le nombre de nuitées estivales de la Montagne de l'Ain représente 52% des nuitées totales enregistrées sur le département soit 2.9 millions de nuitées.

Notre secteur de l'Agglomération du Haut Bugéy est en nette progression et a enregistré 421 000 nuitées soit 14% du résultat de la montagne de l'AIN.

Une enquête d'Ain tourisme fait ressortir les motivations des clients à venir dans la Montagne de l'AIN :

1-Pour 66% = Le ressourcement, la détente et le grand air.

2-Pour 61% = La pratique d'activités de pleine nature

3-Pour 52% = Les paysages

Bilan de la saison estivale pour Plateau d'Hauteville :

-Forte progression des nuitées en camping = +20%

-Auberges/hôtels = +24%

-Fréquentation des activités de pleine nature et baignade Champdor = stable

malgré un démarrage tardif.

-Site de Terre-ronde = +49% de fréquentation avec la nouvelle activité de tubing

-Site de la Praille = +38% sur la découverte biathlon et +40% sur les produits espace bien-être les vendredis et samedis soirs.

-Bike Park = +40% sur l'utilisation des navettes.

Les projets structurants dans le cadre de la stratégie Montagnes de l'AIN pour Plateau d'Hauteville :

Réalisés en 2023 : Piste de Tubing- Implantation de chalets (hôtellerie légère de loisirs) sur le camping des 12 cols.

Projets 2024 :

-Aménagement d'une aire pour l'activité biathlon laser

-Construction d'un bâtiment d'accueil + location matériel activités 4 saisons+ valorisation du tour de l'étang et travail sur les cheminements

-Projet privé d'écologies, hébergements insolites sur le site de Terre-ronde.



Nivéoles et Charmettes : 2 projets en 1



LA RESIDENCE AUTONOMIE

«LES NIVÉOLES»

La résidence autonomie «Les Nivéoles» sera requalifiée en un projet ambitieux d'Habitat inclusif porté par Dynacité qui en assurera la gestion à compter du 1er Janvier 2024.

Situation jusqu'à lors :

Bail emphytéotique expirant en 2039 avec Dynacité.

Gestion communale : la Commune encaisse les loyers des résidents, personnes âgées ou vulnérables, règle une redevance fixe à Dynacité basée sur la totalité des logements.

Perte annuelle pour le CCAS = 29 000€

La Commune assume la vacance, l'entretien des appartements : coût annuel = 30 000€ / Bilan = Déficit de 174 000€ en 5 ans.

L'IMMEUBLE «LES CHARMETTES»

L'immeuble « Les Charmettes » ex immeuble de la Trésorerie sera repris en pleine propriété par Dynacité qui requalifiera le rez de chaussée (ex trésorerie en un espace de bureaux pour une offre de location).

La Commune reste propriétaire du logement (ex logement de la trésorerie) en rez de jardin.

Afin de mener à bien le nouveau projet, il a été convenu entre la Commune et DYNACITE de mettre fin aux deux baux emphytéotiques en date du 5 mars 1983 (modifiés par avenant en date du 17 décembre 1996) les liant. La Commune souhaitant cependant conserver en pleine propriété une partie du foncier non bâti aujourd'hui grevée des baux à proximité

des Nivéoles.

La valeur vénale de l'ensemble de ces droits ainsi cédé à l'euro symbolique est estimée en valeur minimale par le pôle d'évaluation domaniale de l'Etat.

-Valeur Nivéoles hors terrain après déduction des 10% = 471 870 €

-Valeur Charmettes propriété et droit au bail après déduction des 10% = 386 010 €

Total de la valeur vénale des immeubles ainsi cédés à l'euro symbolique : 857 880 €

L'ENSEMBLE DES DEUX IMMEUBLES SERA CÉDÉ À DYNACITÉ À L'EURO SYMBOLIQUE.

La valeur vénale totale étant compensée par les deux programmes de travaux suivants :

- Pour la résidence des Nivéoles

: travaux de rénovation importants à entreprendre par DYNACITE, pour la mise en œuvre de leur projet ambitieux d'habitat inclusif visant à loger des personnes âgées, des actifs ou des jeunes, avec la mise en place d'un dispositif d'accompagnement en vue de faire émerger des liens de solidarité entre les locataires, à construire un projet de vie partagé, notamment autour d'espaces communs rénovés et aménagés. Ce type d'habitat inclusif à vocation sociale étant un projet novateur pour la commune, tant en termes de mixité intergénérationnelle que de vivre ensemble.

Ces travaux sont estimés à 790 000 € TTC environ par DYNACITE.

- Pour l'immeuble des Charmettes, par des travaux d'aménagement de locaux commerciaux en rez-de-chaussée ayant vocation à être loués à des professions libérales, afin de favoriser leur maintien

dans la Commune ou leur implantation.

Ces travaux sont estimés à 96 300 € TTC par DYNACITE.

L'accord intervenu entre la Commune et Dynacité verra émerger deux beaux projets de rénovations immobilières portés par Dynacité en centre-ville.

D'une part, un projet d'habitat inclusif qui viendra compléter l'offre de structures d'accueil pour les personnes âgées en perte d'autonomie (Résidences HAISSOR à Cormaranche et Résidence HERACLIDE) ou pour personnes vulnérables, mais pourra accueillir également des étudiants et autres familles avec une ouverture directe sur le centre-ville avec les commerces en toute proximité.

D'autre part une offre nouvelle de bureaux en location dans le quartier de la Mairie.



Colis des Aînés

UNE PERMANENCE POUR RETIRER LES COLIS

Tous les jeudis du mois de décembre, des permanences ont été effectuées à Hauteville pour le retrait du colis des aînés de 75 ans et plus.

Pas moins de 322 Colis ont été récupérés et 174 colis distribués dans les communes de Cormaranche, Thézillieu et Hostiaz. De quoi émerveiller les papilles de nos aînés.

Nos aînés en établissement ne sont pas oubliés et recevront courant janvier leur colis.

Pôle Sécurité Routière Orcet-Mangini

CONDUITE AUTOMOBILE : ACCOMPAGNEMENT DES SÉNIORS

Le Pôle Sécurité Routière dans l'Ain, établi depuis 2009 par un partenariat entre les services de l'État et le Conseil départemental, se concentre sur la prévention des accidents routiers.

Impliquant des bénévoles et des partenaires, ce pôle œuvre à prévenir les comportements routiers dangereux.

Suite à la mise en service du simulateur de conduite au SMR Mangini (Association ORSAC) et dans le cadre de l'appel à projet national «sécurité routière», une collaboration a été établie avec le Pôle Sécurité Routière de la Préfecture de l'Ain et le SMR Mangini pour développer un module «accompagnement des seniors» dans la conduite automobile en raison des risques accrus d'accidents dans la région.

L'objectif est de sensibiliser, sans sanctionner, les seniors aux enjeux spécifiques de sécurité routière liés à leur avancée en âge, tout en évitant de stigmatiser ou de donner l'impression

d'un risque de perte d'autonomie de déplacement.

L'approche adoptée est donc pédagogique et accompagnante, avec un programme de séances de sensibilisation comprenant :

- > **un temps individuel de bilan et d'analyse des réflexes** sur le simulateur de conduite, réalisé par les ergothérapeutes du SMR MANGINI (1h) ;
- > **et un temps collectif d'information/formation** animé par la Sécurité Routière (4h).

Le SMR Mangini et le « Pôle Sécurité Routière » sont à la recherche de candidats volontaires, habitant sur le plateau d'Hauteville ou aux alentours.

La participation à ce module est gratuite.

Pour plus d'informations, les intéressés peuvent entrer en contact avec :

- > **Florence CARRARA (cadre de rééducation) :**
f.carrara@orsac-ssr-01.org / 04 74 40 45 81
- > **Thibaud CLOITRE (directeur adjoint) :**
t.cloitre@orsac-ssr-01.org / 07 64 21 86 39



Votre profil
Civilité : Monsieur Femme
Âge : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
Où habitez-vous ?
 En campagne
 En ville
Votre permis
Quel type de permis possédez-vous ?
 A Date : ...
 B Date : ...
 C Date : ...
 D Date : ...
Votre véhicule
Quel type de véhicule possédez-vous ?
 Boîte automatique
 Boîte manuelle
 Électrique
 Hybride
Vos déplacements
À quelle fréquence utilisez-vous votre voiture ?
 Tous les jours
 2 à 5 fois par semaine
 Une fois par semaine
 Moins souvent
Quelle est la durée moyenne de vos temps de trajets? Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
Quelle distance parcourez-vous en moyenne par année? Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
Avez-vous des appréhensions ou rencontrez-vous des difficultés particulières lors de la conduite ? Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
Informations complémentaires Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Repas des Aînés

UN TRÈS BON MOMENT EN COMPAGNIE DE 220 CONVIVES

Après plus de 780 courriers d'invitations distribués pour le repas de fin d'année à destination des aînés de la Commune de Plateau d'Hauteville, le CCAS organisateur de cette festivité est ravi des retours positifs des 220 convives présents ce samedi 9 décembre à la salle des fêtes d'Hauteville-Lompnes.

Le traiteur local, Gaëtan LEGENDRE et son collaborateur ont élaboré le repas et sont restés pour dresser les assiettes ce qui a facilité le service fait par les élus du Conseil Municipal et les membres du CCAS.

Entre chaque plat, Hervé BRUNEL, trompettiste, accordéoniste et chanteur a mis de l'ambiance en

sollicitant l'assemblée à faire des pas de danse et fredonner des airs de chansons. Le « feu » sur la piste et surtout les sourires sur les visages des aînés ont fait la joie des organisateurs. C'était également l'occasion de fêter ce jour-là l'anniversaire de M. PRUDON Raymond.

Monsieur le Député Damien ABAD a fait l'honneur de sa visite en rencontrant tous les aînés et a pris le temps de partager le repas.

La Vice-Présidente du CCAS Karine LIEVIN remercie chaleureusement son équipe Municipale, les membres du CCAS et les bénévoles pour l'aide apportée durant cette manifestation. Une équipe soudée pour une journée réussie.

Au plaisir de se retrouver pour l'année 2024.



ARS: les urgences, c'est pas une évidence

EN PERIODE HIVERNALE, LES TENSIONS DANS LES SERVICES D'URGENCE SONT AMPLIFIEES, ENTRE AUTRES AVEC LA CIRCULATION DES VIRUS DE L'HIVER.

Plus que jamais, en période de congés, il est important d'adopter les bons réflexes en cas de besoin de soins immédiats.

Les services des urgences ont vocation à accueillir des patients dont l'état de santé requiert des soins rapides et adaptés dont l'absence mettrait en jeu leur pronostic vital ou pourrait conduire à l'altération grave et durable de leur état de santé.

Avoir rapidement besoin de soins n'est pas forcément synonyme de passage systématique aux urgences.

Mes réflexes avant de me déplacer aux urgences :

- 1. Je prends conseil auprès de mon médecin ou de mon pharmacien**
- 2. Je trouve un lieu de consultation sans rendez-vous**
- 3. J'appelle le 15 (ou le 114 pour les personnes sourdes ou malentendantes)**

Si j'ai besoin de soins immédiats, j'appelle en priorité mon médecin traitant. Si je

n'en ai pas ou qu'il n'est pas disponible, je trouve un lieu de consultations sans rendez-vous près de chez moi.

Plusieurs types de structures de soins sont susceptibles de pouvoir vous accueillir (centre de santé, maison de santé, maisons médicales de garde, etc.), consultez la carte interactive sur le site de l'Agence régionale de santé pour vous aider.

En dernier recours, et avant de vous déplacer aux urgences, appelez le 15. Le centre 15 vous orientera selon votre état et votre besoin de prise en charge. Vous pourrez bénéficier de conseils médicaux par téléphone et/ou être orienté vers une consultation ou un service d'urgences, le cas échéant.

Vous avez prévu de profiter de la montagne pour pratiquer des sports d'hiver ? suivez les recommandations des médecins de montagne : <https://www.mdem.org/prevention-sport-dhiver>

En Auvergne-Rhône-Alpes, 80 cabinets de montagne peuvent vous recevoir en cas de besoin de soins.

De nombreuses situations ne justifient pas de se rendre aux urgences. Vous aussi, adoptez les bons réflexes cet hiver et faites passer le message autour de vous !



LES URGENCES C'EST PAS UNE EVIDENCE

- Renouvellement d'ordonnance
- Douleur au genou après une chute
- Infection bénigne...

CERTAINES SITUATIONS NE JUSTIFIENT EN RIEN DE SE RENDRE AUX URGENCES.

MES RÉFLEXES
avant de me déplacer

- 1 Je prends conseil auprès de mon médecin ou de mon pharmacien
- 2 Je trouve un lieu de consultation sans rendez-vous
- 3 J'appelle le 15

[auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr](https://www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr)

Plus d'informations sur le site internet de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes : <https://www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr/les-urgences-cest-pas-une-evidence-0>



ADIL de l'Ain

UNE QUESTION SUR VOTRE LOGEMENT : DES JURISTES VOUS INFORMENT GRATUITEMENT !

L'ADIL de l'Ain, Agence départementale d'information sur le logement, a pour mission de délivrer gratuitement des conseils juridiques, financiers et fiscaux sur le logement et l'habitat.

Ses conseils, délivrés par des juristes spécialisés en droit immobilier, vous permettront de connaître et comprendre les règles applicables en matière de location, accession à la propriété, copropriété, droit de la propriété, ainsi que les aides à l'amélioration de l'habitat et la rénovation énergétique.

Chaque année, l'ADIL de l'Ain délivre auprès d'un public varié (propriétaires occupants ou bailleurs/ locataires / collectivités et acteurs du logement), près de 13 500 conseils.

Les services de l'ADIL sont ouverts sans interruption du lundi au jeudi de 9 heures à 18 heures et le vendredi de 9 h à 17 heures.



ADIL de l'Ain
34 rue du Général Delestraint - 01 000
Bourg en Bresse
Tel : 04 74 21 82 77 - Mail : adil@adil01.fr
Site internet : adil01.org



Activité sanitaire et médico-sociale de Plateau d'Hauteville

LE COMITÉ DE PILOTAGE DE L'ACTIVITÉ SANITAIRE ET MÉDICO-SOCIALE DE PLATEAU D'HAUTEVILLE S'EST RÉUNI LE 29 NOVEMBRE À LA SALLE DES FÊTES D'HAUTEVILLE.

Madame Catherine MALBOSS, Directrice Départementale de l'ARS était présente, ainsi que Madame Martine TABOURET, Vice-Présidente du Conseil Départemental chargé des solidarités et de la santé, Monsieur Thierry CLEMENT Directeur général adjoint aux solidarités du Conseil Départemental de l'AIN, ainsi que toutes les directrices et directeurs des centres de soins et médicaux-sociaux de Plateau d'Hauteville.

-Monsieur Laurent LALUC Directeur du Pôle Hospitalier Public de Plateau d'Hauteville

-Monsieur Alain SCHNEIDER Directeur de l'Unité territoriale ORSAC de Plateau d'Hauteville

-Madame Nathalie LYAUDET Directrice du nouvel EAM D'ORCET et de l'ESAT la FRETA

-Monsieur Sophian BETTAH Directeur de l'unité de soin SSR et EPHAD du Château d'Angeville.

-Madame Brigitte EMIN Directrice de la Clinique du Souffle (Groupe INICEA)

-Monsieur Sébastien SAIZ Directeur de HBA représentant la SEM HB4S gestionnaire de Boost-Center.

-Monsieur Lilian BROSSE nouveau Directeur de L'EPHAD Villa Adelaïde venant de prendre ses fonctions

n'était pas présent.

Unité territoriale ORSAC : Château d'Angeville – Mangini – EAM ORCET – ESAT La FRETA

Monsieur SCHNEIDER Directeur, a présenté un tour d'Horizon de l'activité des différents sites d'ORSAC sur la Commune, avec l'ouverture d'une unité de 25 patients sur le nouvel EAM d'ORCET, l'ouverture en format total est prévue pour le premier trimestre 2024, tout comme les unités des pavillons de répit pour adultes handicapés.

Pour le centre Mangini, ORSAC doit faire face à des difficultés de recrutement dans les personnels soignants, le recours à l'intérim ne pouvant être une solution pérenne il indique vouloir prendre des initiatives pour lancer des recrutements de personnels étrangers.

Les travaux d'importance visant à requalifier l'ESAT la FRETA et notamment le foyer d'hébergement, s'ils font l'objet d'un soutien financier important de la Région et du Conseil

Départemental sont différés mais devraient débuter en 2024.

Centre hospitalier public :

Monsieur LALUC, Directeur du pôle hospitalier de Plateau d'Hauteville fait état de la période de certification de la haute autorité de santé qui a beaucoup mobilisé le personnel. L'activité est maintenue avec aussi des difficultés au niveau des ressources humaines.

Monsieur le Maire a interpellé Madame MALBOSS, Directrice Départementale de l'ARS sur la problématique de fermeture des services d'urgence de Belley et Oyonnax. Les établissements de Mangini, Angeville et Clinique du Souffle le Pontet sont en cours de procédure de certification par la haute autorité de santé.

Le COPIL est informé du changement de Direction de l'EPHAD Villa Adelaïde, avec le remplacement de Madame Maureen VINCENT par Monsieur Lilian BROSSE.



Projet Rétablissement de Boost Center

LE PROJET RÉTABLISSEMENT EST LA PREMIÈRE PIERRE DE LA STRATÉGIE SPORT-SANTÉ INITIÉE PAR HAUT-BUGEY AGGLOMÉRATION.

Avec plus de 1 000 lits hospitaliers répartis sur 4 établissements gestionnaires entre Oyonnax et Plateau d'Hauteville (dont l'activité sanitaire est historique), Haut-Bugey Agglomération dispose de ressources médicales dignes d'une très grande métropole.

En parallèle, elle bénéficie d'une offre d'activités physiques très conséquente, liée à ses nombreuses infrastructures sportives et un territoire de moyenne montagne propice aux activités de plein-air.

Ces perspectives uniques en font un territoire idéal pour le développement d'une politique sport-santé ambitieuse.

Le projet Rétablissement a été lancé le 1er septembre 2023.

Il s'adresse prioritairement aux patients atteints d'une maladie chronique et fréquentant pour des courts ou longs séjours les 3 établissements de Plateau d'Hauteville. (CHPH / Orsac / Clinique du Souffle Le Pontet). Il consiste à faire interagir ces structures avec les ligues sportives régionales de Tennis, Basket et Athlétisme

qui ont formé plus de 170 clubs à l'activité physique adaptée pour ces patients, afin de favoriser la reprise d'une activité au retour à domicile, indispensable à l'amélioration de leur santé.

Afin d'atteindre cet objectif, les patients sont conduits dans les infrastructures de Boost Center pour pratiquer leurs soins par l'activité. A cette occasion, les ligues sportives régionales mettent à disposition leurs professionnels pour démontrer que leurs disciplines sont totalement accessibles à leurs pathologies. Avec leur accord, la Coordinatrice Sport Santé de Boost Center, Marlène PETIT, prend contact avec les clubs proches de leur résidence, afin de créer un lien de confiance dans la prise en charge du patient. De plus, les ligues offrent la première licence annuelle.

Ce programme a été primé à deux reprises en 2023, par l'Etat dans le cadre des dispositifs pour les Jeux Olympiques de Paris et par l'association ASSIST (Caisse des dépôts et Consignations et le groupe Vyv). De quoi lancer ce beau projet de santé publique dans les meilleures conditions et pouvoir l'élargir à d'autres disciplines rapidement.



Téléthon 2023 avec l'IME Dinamo

TELETHON 2023

400 coureurs ont fait vivre la flamme du Téléthon.

A l'initiative de l'IME d'Hauteville, le TELETHON 2023 a donné lieu à un rassemblement de près de 400 jeunes, collégiens, élèves de l'IME et des centres de formation de la Commune. Bravo aux organisateurs.

Les rendez-vous de l'hiver au Centre Social et Culturel les 7 Lieux

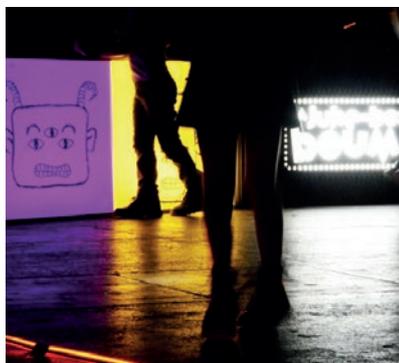
PROGRAMME CULTUREL



Vendredi 26 janvier 2024 – à 19H30
Concert (chanson française) : Erwan PINARD

Tarifs : Adhérents 8€ - Non adhérents 10€ / Enfants : Adhérents 4€ - Non adhérents 6€

Lauréat Prix des Professionnels – Festival Jacques Brel 2017 (Vesoul) - Coup de Coeur de l'Académie Charles Cros 2017
Parmi les 5 MEILLEURS ALBUMS 2016 du magazine Francofans - Sélection Coup de Coeur Francophone de Montréal (QC)



Vendredi 16 février 2024 – à 17H30
Spectacle jeune public : La Juke-Box Boum – Compagnie Makane

Tarifs : Adhérents 5€ - Non adhérents 9€

Une Boum pour enfants accompagnés de leurs parents !
La Juke-Box Boum est une boum artistique pour les enfants de 6 à 12 ans.
Amenés à choisir les morceaux sur lesquels ils souhaitent danser, les enfants sont ensuite invités à se transformer pour devenir des monstres imaginaires et rejoindre la piste de danse. Mais que faire quand la musique s'arrête ? Les enfants pourront-ils sauver la boum ? Et qui sont ces Mono, Môtache, Cyclo & Bouh ?

FAMILLE ET PARENTALITÉ

Vendredi 5 janvier 2024 – à 18H30
Soirée jeux en famille et entre amis
Tarif : Gratuit

Mercredi 10 janvier 2024 – à 9H30
Atelier d'éveil - parents/enfants, sur le thème de la gestion de la colère.
Venez à la rencontre de Pipolo ! (session 1/2) de 12 mois à 4 ans.
Tarif : Gratuit

Jeudi 11 janvier 2024 – à 16H30
Le Kfé parents
Notre référente famille va à la rencontre des parents à l'École Élémentaire du Turluru ! (ateliers et actualité du CSC).
Tarif : Gratuit

Vendredi 12 janvier – à 18H
C'est parti pour les vacances en famille !
Envie de préparer vos vacances d'été dès l'hiver ? Le Centre Social et Culturel en partenariat avec le département, la MSA et la Caf vous propose de vous accompagner à chaque étape de votre projet ! 1^{ère} réunion de présentation du projet et du calendrier des rencontres.

Mercredi 17 janvier 2024 – à 15H
Je(ux) fabrique des histoires
Atelier de création et activités manuelles à partir d'histoires contées et d'albums jeunesse. Inscription obligatoire.
Tarif : Gratuit

Vendredi 19 janvier 2024 – à 9H30
Le monde dans mon assiette.
Un atelier cuisine pour partager et apprendre des secrets et recettes de cuisine. Repas partagé après l'atelier. Inscription obligatoire.
Tarif : Participation libre

Mercredi 24 janvier 2024 – à 9H30
Atelier d'éveil - parents/enfants au sujet de la gestion de la colère.
Venez à la rencontre de Pipolo ! (session 2/2)
Tarif : Gratuit

Mercredi 31 janvier 2024 – à 14H30
Les petits goûters du monde
Atelier de cuisine et de pâtisseries du monde.
Venez confectionner des «Alfajor» d'Argentine. Inscription obligatoire.
Tarif : Participation libre

Vendredi 2 février 2024 – à 18H30
Soirée jeux en famille et entre amis
Tarif : Gratuit

Mercredi 7 février 2024 – 9H30
Atelier d'éveil - parents/enfants gestion des émotions.

Mercredi 14 février 2024
Ouverture des commandes des «Agrumes du plateau».

Vendredi 15 février 2024 – à 9H30
Le monde dans mon assiette.
Un atelier cuisine pour partager et apprendre des secrets et recettes de cuisine. Repas partagé après l'atelier. Inscription obligatoire.
Tarif : Participation libre

Mardi 20 février 2024 – à 14H30
Atelier cuisine et jeux, parents/enfants.
Tarif : Gratuit

Mercredi 21 février 2024 – à 14H
Sortie à la ferme de Marie'ânes.
Tarif : A définir.

Jeudi 22 février 2024 – à 14H
Atelier manuel et créatif parent / enfant.
Je fabrique mes accessoires de bureau. Suivi d'un goûter partagé.
Tarif : Gratuit

Du 19 au 23 février – 14H00 à 16H00
Stage de cirque enfants de 7 à 12 ans.
Initiation à l'acrobatie et aux portés acrobatiques.
Tarif : 60€/ semaine

RENSEIGNEMENTS :

Place du Dr Le Tacon
Hauteville-Lompnes
01110 PLATEAU D'HAUTEVILLE
04 37 61 07 40
accueil@centre-social-hauteville.fr
les7lieux.centres-sociaux.fr

Agenda

MARDI 16 JANVIER 2024

À 19H

Cérémonie des vœux au Personnel

Salle des Fêtes d'Hauteville-L

VENDREDI 19 JANVIER 2024

À 19H

Cérémonie des vœux du Maire à la population de Plateau d'Hauteville

Salle des Fêtes d'Hauteville-L

PORTES OUVERTES

Les 27 Janvier et 23 mars 2024
Sur rendez-vous.



Du CAP au BAC+2

MFR

PORTES OUVERTES IFSI - IFAS DU BUGEY

PLATEAU D'HAUTEVILLE



www.ifsihautville.com
IFSI/IFAS du Bugey Hauteville Lompnes
Institut de Formation en Soins Infirmiers
Institut de Formation d'Aides-Soignants
180, rue de la Forêtlière - Hauteville-Lompnes
01110 PLATEAU D'HAUTEVILLE / 04 37 61 67 10

LA RÉUSSITE PROFESSIONNELLE POUR TOUS
Un jour, un soir, sortant de l'école... remédiation après l'ÉPREUVE et 2000€ (100% par mois)

Les métiers de la 1ère transformation du bois
Des métiers d'avenir du CAP au BAC

PORTES OUVERTES samedi 19 mars de 9h30 à 16h30

100% de réussite Bac Pro et CAP depuis 15 ans

BAC PRO TECHNIEN DE SCIERIE
CAP CONDUCTEUR OPÉRATEUR DE SCIERIE
CAP MÉCANICIEN AFFÛTEUR
BAC MAINTIENANCE INDUSTRIELLE

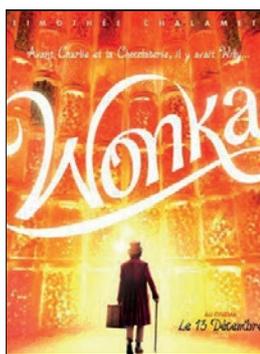


120, route de l'Alagnier - 01110 CORMARANCHE-EN-BUGEY
04 74 35 26 68
www.technoformation-bois.com - e-mail : technofor@technoformation-bois.com

CINÉMA NOVELTY

PROGRAMME

DU MERCREDI 27 DECEMBRE
AU MARDI 09 JANVIER 2024



PROGRAMME DU 27 DECEMBRE AU 02 JANVIER

FILMS	DURÉE	INFOS	MERCREDI 27	JEUDI 28	VENDREDI 29	SAMEDI 30	DIMANCHE 31	LUNDI 01	MARDI 02
MIGRATION	01H32	VF		16H00		16H00			
WONKA	01H57	VF	16H00	18H00	18H00	20H30	16H00		18H00
SOUDAIN SEULS	01H54	VF	18H15	20H30					
LES TROIS MOUSQUETAIRES MILADY	01H55	VF	20H30		20H30	18H00			20H30
WISH ASHA ET LA BONNE ÉTOILE	01H35	VF	14H00		16H00		14H00		16H00

PROGRAMME DU 03 AU 09 JANVIER

FILMS	DURÉE	INFOS	MERCREDI 03	JEUDI 04	VENDREDI 05	SAMEDI 06	DIMANCHE 07	LUNDI 08	MARDI 09
LES TROIS MOUSQUETAIRES MILADY	01H55	VF		18H00					
WONKA	01H57	VF	16H00		18H00				
WINTER BREAK	02H13	VOST		20H30			18H00		
KINA & YUK RENARDS DE LA BANQUISE	01H25	VF	14H00	16H00	16H00		14H00		
MIGRATION	01H32	VF							
CHASSE GARDÉE	01H41	VF	18H15		20H30	18H00	16H00		20H30
AQUAMAN ET LE ROYAUME PERDU	02H04	VF	20H30			20H30			

Tarifs Plein : 7,50 € | Réduit : 6,00 € | -14 ans : 4,50 € | Mercredi : 5,80 € | Carte d'abonnement : 58,00 €

VF : Version Française - VOST : Version Originale Sous-Titrée français

CinéOde



HORAIRE
NEWSLETTER
AVANT-PRÉMIÈRES
SOIRÉES SPÉCIALES

CinéOde

CINÉMA NOVELTY

318 Rue de la République,
01110 PLATEAU D'HAUTEVILLE
04 74 37 39 93



AGENCE POSTALE COMMUNALE

HORAIRE D'OUVERTURE DES MAIRIES ET AGENCES POSTALES

HAUTEVILLE-LOMPNES

lundi : 8h30 à 12h / 13h30 à 17h
du mardi au vendredi : 13h30 à 17h

HOSTIAZ

vendredi : 10h50 à 11h30
autres créneaux sur rendez-vous

CORMARANCHE-EN-BUGEY

mardi/mercredi : 8h45 à 11h45
jeudi : 13h45 à 16h45
samedi : 10h30 à 12h

THÉZILLIEU

lundi/jeudi : 8h45 à 11h45
vendredi : 8h45 à 10h30
samedi : 8h30 à 10h



DECouvrez ou REDECouvrez LA PAGE FACEBOOK DE LA COMMUNE :
@plateauhautville et abonnez-vous pour suivre l'actualité de la Commune !